

La Mutualité Française Grand Est

Octobre 2024



LA MUTUALITÉ FRANÇAISE GRAND EST REPRÉSENTE LA FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE (FNMF) AU NIVEAU RÉGIONAL.



UN ACTEUR SANTÉ DE PROXIMITÉ



2.3 millions

personnes protégées
par les mutuelles dans la région
42 % de taux de mutualisation



1 852

personnes employées
par le mouvement
mutualiste



500

actions
de prévention
par an

171

services de soins
et d'accompagnement
mutualistes (SSAM)

12 activités différentes

Les Unions régionales jouent un rôle central dans l'organisation et la coordination de l'offre de soins et de services mutualistes sur le territoire.

45

Magasins d'optique

42

Centres dentaires

32

Centres d'audition

1

Cabinet d'ophtalmologie

2

Matériel médical

16

Centres médicaux
et polyvalents

1

Centre de santé
ophtalmologique

2

Maison des obsèques

22

Etablissements et services
médico-sociaux
(Ehpad, services de soins à domicile...)

4

Établissements et service
pour la petite enfance

3

Pharmacies et parapharmacie

1

Service d'accompagnement à
la parentalité des personnes
en situation de handicap



Pour consulter l'ensemble des services par département et leurs coordonnées, [cliquer ici](#)

UNE REPRÉSENTATION LOCALE FORTE ET ANCRÉE

52

représentants dans les
instances de l'Assurance maladie

47

représentants dans d'autres Instances de
démocratie sanitaire (CFPPA, ARS, CTS...).

143

mandats de
représentation pour
porter la parole
mutualiste
en Grand Est

La Mutualité Française Grand Est est présente dans de nombreuses instances régionales comme les caisses primaires d'assurance maladie (Cpam), la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), les Conférences des financeurs, les Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA), ainsi que dans les différentes instances de pilotage de l'Agence régionale de santé (ARS).

LE MOUVEMENT MUTUALISTE

C'est d'abord 488 mutuelles

Des organismes privés à but non-lucratif, qui réinvestissent leurs bénéfices au profit de leurs adhérents.

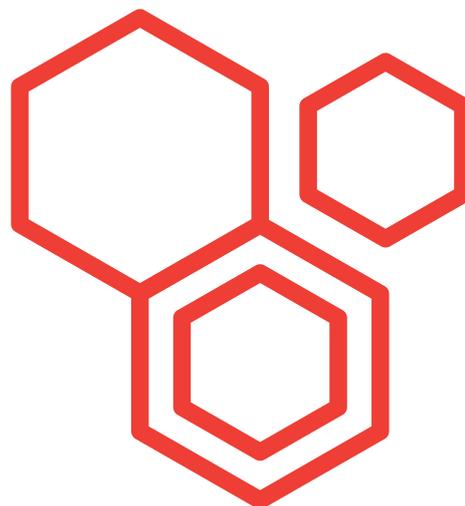
- **1^{er} financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale**
Elles remboursent tout ou partie des frais de santé de leurs adhérents en complément du régime obligatoire.
- **1^{er} opérateur en dépendance avec 4 millions de personnes couvertes.**
Elles proposent des couvertures en matière de prévoyance, de dépendance, de retraite et de décès.
- **1^{er} réseau sanitaire et social accessible à tous, 1^{er} acteur de prévention après les pouvoirs publics.**
Elles développent sur tout le territoire une large offre de soins et de services, notamment des centres sanitaires (centres de santé, par exemple) et/ou médico-sociaux (crèches, Ehpad, etc.) ainsi que de nombreuses actions de prévention.



Règlements une cotisation à leur mutuelle

Rembourse les frais de santé des adhérents

Réinvestit ses bénéfices au profit de ses adhérents



Représentées

localement par 17 Unions régionales

- Elles portent et mettent en œuvre les positions de la FNMF auprès des décideurs locaux.
- Elles développent des partenariats sur leur territoire.
- Elles agissent pour la santé et le bien-être de tous en développant une politique en prévention et en promotion de la santé.

nationalement par la FNMF, leur porte-parole

- Elle représente les mutuelles et défend leurs intérêts collectifs.
- Elle est l'un des principaux acteurs du débat public sur les questions de santé et de protection sociale grâce à un travail d'influence très actif auprès des pouvoirs publics, des parlementaires, des organisations syndicales et patronales, des représentants des professions de santé et des usagers.

LES UNIONS REGIONALES ET LA FNMF : L'EXPERTISE AU SERVICE DES TERRITOIRES

A l'écoute des Français et désireuse de porter leurs attentes et préoccupations, la Mutualité Française publie régulièrement des études en lien avec ses partenaires (*think tanks*, associations...). Souhaitant toujours répondre

au mieux aux besoins des territoires, elle met à disposition des élus locaux des données régionales et / ou départementales.

Parmi ses dernières publications :

L'OBSERVATOIRE 2020

Accès territorial aux soins, les inégalités ne sont pas définitives.

Il vise à démontrer que, sans mesures fortes sur l'organisation des soins, des pouvoirs publics ou par les professions de santé, l'accroissement des inégalités est inéluctable.

BAROMÈTRE SANTÉ-SOCIAL

Territoires et Mutuelles engagés pour répondre aux attentes des Français.

En lien avec l'Association des Maires de France (AMF), ce baromètre vise à sensibiliser les acteurs publics ou privés sur la santé environnementale, l'accès aux soins, l'accueil des jeunes enfants, le handicap, l'autonomie.

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE GRAND EST, C'EST AUSSI :

Un acteur engagé pour le bien-être et la santé de tous

La Mutualité Française Grand Est élabore et conduit un programme régional de prévention et de promotion de la santé pour aider les populations de la région à préserver leur santé. Elle participe également à l'organisation et à la coordination de l'offre de soins et de services mutualistes sur le territoire pour faciliter l'accès aux soins pour tous.

Voici deux projets emblématiques qui montrent le rôle d'acteur de santé publique du mouvement mutualiste, de son action au service de l'intérêt général et de son utilité sociale au bénéfice des habitants du Grand Est.

« Moins de polluants, plus de santé »

Au cours des dernières décennies, le nombre de maladies chroniques (cancers, pathologies cardiovasculaires et respiratoires, diabète...) a considérablement augmenté. Les causes de ces maladies se trouvent en grande partie dans notre environnement : alimentation déséquilibrée, sédentarité, urbanisation, pollution de l'air extérieur et intérieur. Les sources d'exposition sont nombreuses et difficiles à maîtriser, identifier ces polluants représente donc aujourd'hui un enjeu majeur pour le grand public. C'est pourquoi la Mutualité Française Grand Est organise un programme de prévention intitulé « Moins de polluants, plus de santé ! » composé de quatre ateliers pratiques afin d'aider le grand public à effectuer des choix éclairés et à adopter des comportements favorables en matière de santé environnement, notamment en les informant sur les sources de pollution, leurs conséquences et en identifiant des alternatives.

Ces ateliers sont organisés dans le cadre du Plan Régional santé environnement 3 (porté par le Conseil régional, la Préfecture de région et l'ARS) pour lequel la Mutualité Française Grand Est est partie prenante, avec le soutien de partenaires financiers tels que les Conférences des financeurs. En 2020, cette rencontre santé a été mise en place dans 5 villes d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine : 18 ateliers ont ainsi été réalisés. Cette année, des ateliers ont été mis en place à Reims et Sézanne, d'autres seront également proposés à Troyes, au sein des Communes du Perthois Boccage, Gigny Bussy, Montcetz l'Abbaye, Favresse, et Ecriennes, à Romilly sur Seine et à Neuve Maison.

Proposé en présentiel et en distanciel.

Accompagnement et santé : l'autonomie pour tous

Le service « ACCES », en Lorraine, s'adresse à tous ceux qui se trouvent en situation de dépendance physique, psychique, sensorielle ou environnementale. Quatre services de santé sont proposés à domicile : optique, basse-vision, audition et dentaire. Les référents santé se déplacent à domicile, dans les établissements spécialisés ou le logement des particuliers auprès des personnes en situation de dépendance quel que soit l'âge. Les interventions s'effectuent également dans les entreprises en proposant des adaptations du poste de travail pour les salariés qui en ressentent le besoin : installation de téléagrandisseurs, de mini-caméras de lecture sur lunettes... Par ailleurs, des bilans bucco-dentaires sont effectués dans les EHPAD mutualistes pour les résidents qui ne peuvent se déplacer dans un centre dentaire. Les tarifs des prestations et avantages sont les mêmes que ceux pratiqués dans les centres d'optique, les centres d'audition et les centres dentaires mutualistes du territoire.

En parallèle, le service « ACCEO », en Alsace, facilite l'accès des personnes sourdes / malentendantes aux centres de santé mutualistes.



ACCES
ACCOMPAGNEMENT & SANTÉ
— L'AUTONOMIE POUR TOUS —

ACCEO

UN ENGAGEMENT SANS FAILLE DES MUTUELLES AU CŒUR DE LA CRISE SANITAIRE

Pendant l'épidémie de Covid-19, les mutuelles ont su faire preuve de réactivité et de solidarité. Elles sont parvenues à s'organiser pour maintenir le paiement des prestations et des indemnités en santé et en prévoyance.

Pour leur part, les établissements et services mutualistes (Ssam) ont accueilli et soigné les malades du coronavirus, assuré l'accès et la continuité des soins, accompagné à domicile des personnes fragiles et contribué au maintien du lien social. Ils sont aussi très engagés dans la campagne de vaccination contre la Covid-19.

**En région Grand Est, les mutuelles se sont particulièrement mobilisées.
Focus sur deux actions.**

SOLIDARITÉ - LIEN SOCIAL

Garder le lien

De nombreuses mutuelles ont effectué des appels téléphoniques quotidiens à destination des adhérents âgés de plus de 70 ans, potentiellement isolés pour leur donner des informations sur les ressources à leur disposition. Les militants mutualistes ont concentré leurs appels en direction des adhérents les plus âgés (75 ans et plus), les conseillers mutualistes quant à eux ont agité en direction des 40-75 ans, seuls ou parents isolés.

Elles ont également mis en place des cellules d'écoute psychologique afin de lutter contre l'isolement, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, proposées à l'ensemble des adhérents et cela à titre gratuit pendant toute la période de confinement.

Enfin, une mutuelle a assoupli ses conditions d'accès aux services de téléconsultation médicale pour l'ouvrir au plus grand nombre.

SOLIDARITÉ

Soutenir la famille et les établissements de soins

Des structures mutualistes ont été sollicitées pour installer des dispositifs médicaux type lits médicalisés et supports préventifs d'escarre pour des patients à domicile ou en Ehpad.

Elles ont installé notamment en Ehpad des lits supplémentaires pour isoler les patients ainsi que des matelas thérapeutiques préventifs d'escarres dans des structures d'accueil de patients Covid.

Un service de soins et d'accompagnement mutualiste a par ailleurs mis en place, au bénéfice des familles endeuillées, un service d'accompagnement à distance de la célébration des cérémonies liées à un décès (par visioconférence). Ce service était entièrement gratuit et a été très apprécié (uniquement à la demande de la famille).

